



Avril 1908

Chronique du sanctuaire

Février 1908.



POUR une fois les Pères ont fait défaut à la récitation du chapelet devant Notre-Dame du Saint Rosaire. C'était, vous en avez sans doute souvenance, lors de cette fameuse tempête qui,

à la Chandeleur,
a mis la neige à sa hauteur.

Ce soir là, seules les lampes ont prié, ces lampes que nos abonnés entretiennent aux pieds, ou mieux, autour de la Statue couronnée de N.-D. du Cap et qui, en leur nom, exhalent devant elle la prière de leur cœur. Ces luminaires sont colorés aux couleurs du Rosaire divisé en trois chapelets :

“ Le premier, pour parler comme au dix-septième siècle, le premier, contenant les cinq premières roses d'or, émaillées de blanc, qui sont les cinq mystères des joies de la Vierge ;

Le second, contenant les cinq roses d'or, émaillées de rouge, qui sont les cinq mystères des douleurs de la Vierge ;

Le troisième, contenant les cinq roses d'or émaillées de vert, qui sont les cinq mystères des gloires de la Vierge.”

Ces roses, aux couleurs variées, ont sans doute aussi un parfum particulier comme les prières dont elles sont le symbole. Plus odorant que le sacrifice des victimes antiques que Dieu agréait “ en odeur de suavité, ” aussi subtil que l'encens qui, au témoignage de St-Jean, emplit les encensoirs célestes, le rosaire qui brûle ainsi dans notre modeste sanctuaire monte vers Marie comme un arôme aux essences multiples.

C'est qu'en effet la prière adressée ici à la Vierge du Rosaire n'est pas seulement l'expression des sentiments de ceux qui la formulent, elle se charge aussi de l'odeur de sainteté de ceux à qui elle s'adresse, c.-à-d. Jésus et Marie. De même qu'Isaac, aveugle, bénit Jacob, comme l'héritier légitime de son patri-moine après avoir respiré le parfum qu'exhalaien ses vêtements, ainsi Dieu nous bénit lorsqu'arrive jusqu'à Lui le parfum du chapelet tout pénétré de " la bonne odeur de Jésus " et de Marie. Celle-ci, que le rosaire célèbre, n'est-elle pas, selon le langage savoureux de l'Esprit Saint : " un jardin fermé, un bosquet où croissent les grenadiers, avec les fruits les plus exquis, le cypre avec le nard, le nard et le safran, la cannelle et la cinnamome, avec tous les arbres qui donnent l'encens... et toutes les plantes embaumées." La tempête du 1er février semble donc avoir obéi au précepte divin :

Levez-vous, aquilons ; venez, autans !

Soufflez sur mon jardin, et que ses parfums s'exhalent

(Cant. Can. IV. 16)

* * *

11 février.—Réception des Enfants de Marie du couvent de Notre-Dame du Cap.—Ce fut une jolie, pieuse et touchante cérémonie que celle du 11 février 1908.

Le couvent des " Filles de Jésus " dédié à Notre-Dame du Cap a obtenu la faveur d'ériger canoniquement une congrégation d'Enfants de Marie et, pour la première réception, fut choisi le 11 février à cause de l'anniversaire qu'il rappelle : L'Apparition de Notre-Dame de Lourdes. En cet après-midi d'un beau soleil content, le petit Sanctuaire s'est rempli à son comble et la cérémonie, sans rien de particulier cependant, a pourtant eu un cachet spécial d'intimité. Au lieu des phalanges nombreuses des Enfants de Marie, des Trois-Rivières, Québec, Montréal, Sorel etc. . . . nous ne vîmes ce jour-là qu'une petite élite. Mais qu'elles étaient heureuses ces jeunes filles de se consacrer à la Très Sainte Vierge ! On sentait leur joie dans le chant du *Veni creator*, supplication à l'Esprit-Saint de toucher encore une fois leur cœur pour le rendre moins indigne de celle à qui il se donne. Puis le R. P. Prod'homme o. m. i., s'inspirant des souvenirs dont cette journée est pleine, développe le sens caché de cette réunion et de cette consécration, à Notre-

Dame du Cap, des enfants d'un pensionnat que ce vocable abrite, bénit et protège. Pendant que, de derrière l'autel, je suivais ses touchantes explications, je m'en faisais par devers moi un commentaire quelque peu *métaphysique*. Je me demandais en effet quelle est la nature de ce besoin qui porte les âmes chrétiennes à se dire, à un titre plus particulier, les *enfants* de Dieu, les *enfants* de Jésus, les *enfants* de Marie. Ne sommes nous pas tous, de par la vertu génératrice du baptême, les *enfants* de Dieu ? La vie qui s'écoule en nous n'est-elle pas la vie même de Dieu nous transmettant la vitalité de sa race ? Sans doute. Mais hélas ! n'est *enfant* parfait que celui au sang et à la vie duquel ne se mêle aucun élément étranger qui corrompe la pureté de son origine. Le Christ, lui, est le fils parfait de Dieu " fils parfait d'un père parfait, fils qui n'a rien de dégénérent, rien d'imparfait, rien à attendre de l'âge, car tout cela n'est que le défaut de la naissance des hommes." C'est le défaut de notre première naissance de nous avoir transmis la corruption de la nature, mais c'est la vertu de notre seconde nativité de nous transmettre l'énergie de Dieu, de nous assimiler à son Fils et de nous rendre ses *enfants*. J'ajoute que c'est le travail de sa grâce et la coopération de notre bonne volonté qui continue l'acte générateur des sacrements " jusqu'à ce que le Christ soit complètement formé en nous."

Pardonnez à cette parenthèse scolastique d'avoir distrait votre attention de la cérémonie qui se poursuit à la vieille chapelle. Elle n'avait d'autre but que de rappeler l'effort constant que nous devons faire pour devenir encore plus *enfants* de Marie, et montrer ainsi que nous ne le sommes pas tous au même degré. Aussi est-ce un plaisir pour la " Chronique " de noter que les âmes qui, aujourd'hui se vouent à ce travail, sont des âmes toutes fraîches et naïves. On le sent à l'émotion qui passe dans leur voix en réponse aux questions que leur adresse le R. P. E. Tourangeau, o.m.i. de grand cœur elles promettent " de se consacrer au service de Jésus-Christ sous la protection de sa glorieuse Mère, d'observer exactement les règles de la congrégation, d'y faire fleurir la piété, la charité et la bonne édification par toute leur conduite." Puis lentement, dans un unisson où

les voix se mêlent tout en restant distinctes, elles lisent la formule de consécration à la Très Sainte Vierge, et d'aucunes ont senti descendre sur leur joue des larmes de joie.

Puissent ces jeunes *enfants* croître maintenant jusqu'à la plénitude de l'âge de leur Mère du ciel, reproduire dans leur vie la vivante image de ses vertus et d'une manière ou d'une autre devenir pour notre paroisse notre sanctuaire et leur pensionnat une source cachée de bénédictions nouvelles.

La cérémonie pieusement s'achève, et lorsqu'elle renvoie chacun à sa demeure on entend, par les chemins, quelques voix en redire les touchantes phases et en souhaiter pour elles-mêmes le retour prochain.

Fiat.....

* * *

La "Chronique" de février n'a guère d'autres faits à enregistrer. Elle a vu toutefois quelques visites d'étrangers faites au Sanctuaire : gens du sud qui traversent le fleuve sur son pont de glace, Pères Oblats de passage au Cap, entr'autres, celui qui nous vient de plus loin, le R. P. Hugonard o. m. i. de l'Ecole Industrielle de Qu'Appelle, Sask.

Enfin, pour finir le mois, la "Chronique" note encore une de ces mutations dont les *formes* se remplacent sans en épuiser la *matière première* : Le R. P. Ed. Tessier o. m. i., en descendant vers St-Sauveur de Québec, transmet, améliorée de son empreinte, la matière de l'Economat au R. P. Ph. Gagné, o. m. i.

Vous viendrez voir de vous-même ce qu'elle y a *gagné*.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

5.—*Les privilèges de l'intelligence et la maternité divine*



UN des bonheurs qui, dans le ciel, ajouteront leur joie intime à la béatitude de la vision de Dieu ce sera la société de nos amis. On peut s'imaginer que, là-haut, après la résurrection de nos corps immortalisés il se fera, *sur les bancs* du Paradis, de longues causeries dont l'intelligence saisira sans efforts le sens le plus profond parce qu'alors elle verra en pleine lumière. Les fervents de "l'idée pure" peuvent se réjouir dès maintenant d'une des affirmations de la théologie scolastique et penser qu'au ciel ils pourront, à leur gré, se servir ou se passer du concours de l'imagination et des sens, c'est-à-dire qu'ils pourront, à leur choix, contempler l'idée soit tout à fait immatérielle et sans rien de sensible, soit sous son enveloppe imagée, merveilleux produit des organes sensibles de notre entendement. Cette réflexion nous ramène à la dernière phrase de notre article du mois de mars : la science de la Sainte Vierge à sa première sanctification.

* * *

Nous avons exposé alors qu'un des privilèges de la première sanctification de la bienheureuse Vierge Marie fut l'usage de sa liberté. Mais tout usage du libre arbitre suppose une *connaissance*, ce qui nous oblige à conclure que notre divine Mère jouit à ce premier instant, d'une certaine science. Les théologiens en expliquent la nature par l'exposition de leur théorie des *idées infuses*, mais quelle que soit la valeur de leurs systèmes, la doctrine que nous exposons en est indépendante.

C'est en effet une affirmation moralement unanime que celle qui attribue à Marie la connaissance, au premier instant de sa



LE CRUCIFIMENT.

(Rubens)

Conception immaculée. Cette affirmation, il est vrai, n'engage pas la foi, mais elle a des bases assez solides pour se soutenir.

Saint Alphonse de Liguori fait siennes les paroles du Vénérable P. de la Colombière : " La sanctification de Marie ne fut pas le seul privilège dont Dieu l'honora, au moment qu'elle fut conçue ; pour qu'il ne manquât rien à son bonheur, il fallait la mettre en état de le connaître. C'est pour cela qu'elle reçut dès lors avec la grâce l'usage parfait de la raison, et que son esprit fut orné de toutes les lumières de la sagesse, de toutes les connaissances Cette opinion . . . a été adoptée au temps de nos pères par les plus savants théologiens et toute l'école s'accorde aujourd'hui à la défendre."

St-François de Sales avait déjà dit : " La très heureuse Vierge a un grand avantage par dessus tous les bienheureux, qui est qu'elle s'est donnée et totalement dédiée au service de Dieu dès l'instant de sa conception, puisqu'il n'y a *nul doute* qu'elle n'ait été toute pure et n'ait eu l'usage de raison, dès que son âme fut mise en ce petit corps formé dans les entrailles de Sainte Anne."

Saint Bernardin de Sienne dit lui aussi : " A sa première sanctification, la Vierge fut illuminée dans son intelligence d'une clarté non pareille que le Saint-Esprit répandit en elle. De là son nom de Marie, c'est-à-dire *Illuminée* . . . Donc, la bienheureuse Vierge, lorsqu'elle était encore au sein de sa mère, eut l'usage de son libre arbitre et de la raison . . . "

Ainsi, d'après la doctrine que nous exposons, lorsque Dieu créa l'âme de la Sainte Vierge et l'unit à son corps, à ce premier instant, la future Mère du Christ eut l'usage de la raison. Tandis que les autres âmes n'en peuvent jouir à cause de l'imperfection des organes qui servent aux fonctions de notre intelligence, Elle reçut en *privilège* de se sanctifier par un acte libre.

Cette affirmation n'est pas définie dans l'église, et on peut la nier sans pour cela être taxé d'hérésie, mais nous l'insérons dans nos *annales* afin que nos lecteurs connaissent mieux les *privilèges* que des auteurs savants et pieux découvrent dans l'âme de la Sainte Vierge.

Mais la première question qui aussitôt nous vient à l'esprit c'est celle-ci : ce *privilège* de la Sainte Vierge a-t-il persévéré ? Elle a eu l'usage de sa raison au premier moment de sa vie,

mais ce privilège n'a-t-il été qu'un éclair qui s'éteint à peine paru ? ou bien faut-il dire que cette lumière une fois allumée par Dieu dans l'âme de Marie ne s'éteignit plus et qu'au lieu d'attendre l'usage habituel de sa raison jusqu'à l'âge ordinaire des autres enfants, elle eut encore cet autre *privilège* d'avoir toujours conscience de ses actes.

L'existence de ce nouveau *privilège* n'est pas admise par tous les auteurs qui s'occupent des gloires de la Sainte Vierge. La principale raison de ceux qui le lui refusent c'est que ce privilège est l'apanage du Christ. Celui-ci en effet, principe et chef de l'ordre surnaturel, n'a jamais connu le sommeil de sa raison. Aussi est-ce notre joie de penser que, dès le premier instant de son Incarnation, Jésus nous a connus chacun en son particulier, que dès lors il a pensé à nous, et que les grâces dont notre vie est pleine il les a dès lors demandées. C'est encore notre joie de penser que l'amitié du Christ pour nous n'a pas eu ses heures d'ignorance et d'oubli. Nous n'avons pas à nous plaindre d'avoir été connus trop tard, de n'avoir pas reçu de lui tout ce que son cœur peut donner, car à l'encontre des autres affections humaines, l'affection qu'il nous donne a occupé tous les instants de son existence.

Faut-il dire que ce privilège de la connaissance sans ombre ni déclin est tellement son privilège exclusif qu'il fût refusé à sa mère ? Certains auteurs ne le pensent pas. Le R. P. Hugon, que nous avons déjà cité, en donne quelques raisons que l'on peut méditer avec profit.

Il semble d'abord que l'abondance extraordinaire de la première grâce de la Sainte Vierge demande à ne pas rester stérile. Un instant fugitif ne suffit point à en développer toutes les énergies fécondes, et ce serait leur faire violence que d'en arrêter l'essor. On pourrait donc à bon droit s'étonner de voir Dieu retirer aussitôt ce privilège qu'il a accordé pour le premier instant. On peut donc avec justesse dire que ce premier don est, comme celui de la justification, *sans repentance*.

D'ailleurs, par le retrait de ce privilège, Marie ne déchoierait-elle pas dès l'origine, puisqu'elle est moins parfaite dans la suite qu'au premier instant ? On doit dire, il est vrai, que ce privilège est le privilège exclusif du Christ, parce qu'à lui il est

du de droit naturel, en vertu de sa nature et du rôle qu'il joue dans le plan divin. Mais on peut ajouter que si Marie n'a pas les mêmes titres à faire prévaloir, de hautes convenances et surtout sa dignité de future Mère de Dieu l'exigent pour elle.

* * *

Mais, me direz-vous, un tel privilège n'est-il pas une absurdité ? Comment peut donc raisonner un tout petit enfant, encore dans le sein de sa mère, avant même que son corps minuscule soit parvenu à un développement suffisant ?

O, homo, tu quis es ? Quand même vous ne comprendriez pas comment cela se peut faire, ce ne serait certes pas une bonne raison pour douter de ce privilège. Et puis l'intelligence n'en est pas tout à fait impossible, et même, si la nature de notre *Revue* s'y prêtait, on pourrait en discuter en de longues et intéressantes pages.

Qu'il suffise de rappeler ici le mécanisme de notre entendement et la merveilleuse filière par laquelle il fait passer la connaissance que les sens lui fournissent pour le transformer graduellement en idée parfaitement spirituelle et immatérielle. Lorsque les sens externes ont commencé et fini leur travail, l'imagination se forme de l'objet extérieur une représentation qui en est le miroir, et sur cette image notre esprit, par la force dont il est doué, exerce un puissant travail d'abstraction dont le terme est, la production d'une image nouvelle et totalement différente car elle est spirituelle et la représentation immatérielle de ce que les sens ont puisé dans la matière extérieure. Mais cette idée qu'une chimie mystérieuse a lentement élaborée en la purifiant, par des réactions inconnues, de tout élément matériel, pourquoi Dieu ne la produirait-il pas dans mon esprit, immédiatement et de lui-même ? Ce serait une *idée infuse*. Que d'écoliers seraient heureux si, dans une nuit de fin d'année, la divine providence leur dispensait, tout d'un coup, la science complète dont ils doivent faire la preuve aux examens. Ces idées venant de Dieu serviraient à la connaissance pour laquelle n'interviendraient pas les facultés sensibles de leur âme. Ainsi peut-on supposer qu'il fut fait pour la science de la Vierge

au premier moment de sa conception. Sa connaissance était le travail de son âme sans qu'elle eût besoin des organes sensibles encore trop imparfaits dans son corps en voie de développement.

On peut donc conclure par cette pensée consolante que dès lors elle s'est donnée à Dieu se livrant à lui totalement pour la vocation qu'il lui destinait, vocation dont nous bénéficions aujourd'hui, car elle la prédestinait à être *Notre Mère*,

Pour lire en la Semaine Sainte

ECCE HOMO

“Voilà l'homme !..” disait le proconsul aux Juifs,
 En leur montrant Jésus pâle, les yeux pensifs,
 Enveloppé de pourpre et le front ceint d'épines.
 Et comme chaque mot de ces pages divines,
 Cet ironique outrage au prisonnier muet
 Soudain se magnifie et jette le reflet
 D'un si mystérieux, d'un si puissant symbole,
 Qu'un monde tout entier tient dans cette parole.
 —Voilà l'homme !—Drapé dans le manteau des rois,
 Où s'en va-t-il ? Vers son Calvaire, vers sa Croix.
 C'est pour l'ensanglanter que le sort le couronne,
 Pour le tuer qu'un peuple immense l'environne.
 —Voilà l'homme !—Héros d'un triomphe qui ment,
 Victime qu'un bourreau vêt somptueusement
 Et qui n'a de recours dans la sinistre fête,
 Que de courber l'épaule et de lever la tête,
 L'épaule pour porter le faix du bois mortel,
 La tête pour chercher du regard dans le ciel
 Le Père qui nous fit une loi du supplice.
 —Voilà l'homme !—Et qui doit vider l'amer calice
 Dans l'abandon, certain de reconnaître un jour
 Que cette loi si dure est une loi d'amour.

PAUL BOURGET
de l'Académie Française.

LA REVUE CANADIENNE. — Sommaire de février 1908. —] *Victor Many* : Etudes Bibliques II. — *Antonio Perrault* : Joseph-Israël Tarte. — *Jean Flahault* : Un physicien de génie : Lord Kelvin. — *L. A. Prud'homme* : Les Pieds Noirs. — *J.-M. Mélançon* : Somnium. — *A.-G. Morice* : Louis Riel. — *E. B. Gauvreau* : Une impératrice de malheur. — *Ernest Gagnon* : Chronique de Québec. — *Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres. — Notes bibliographiques.

Souscriptions aux "Stations" du Rosaire

du 25 Janvier au 25 Février 1908.

Cette livraison d'avril est la dernière du 6ième Volume de nos annales. Nous ne voulons pas la fermer sans adresser notre cordial merci, non seulement à ceux dont les noms suivent, mais aussi à tous ceux dont les noms sont conservés dans ce 6ième Volume de la nouvelle série.

Nous ne pouvons penser à tous ces bienfaiteurs sans nous encourager à commencer avec confiance un nouveau volume.

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
E. G. M.		Trois-Rivières	5.00
Rdes Sœurs du St-Rosaire ..		Douglastown	0.25
Exilia Girard		Pointe du Lac	0.50
N. G.			5.00
Anonyme			0.25
Ls Beauregard			0.25
Dame Joseph Duval		Webster	25.00
Dame J. Baulne	} 33	St-André Avellin	6.00
Delle Cordelia Tremblay		St-André Avellin	8.00
Anonyme			0.25
Mr Jean Gosselin		St-Pierre I. O	5.00
Abonnée			2.00
Abonnée		Lemieux Station	1 00
Dame G. L.		St. Alban	1.00
Dame A. P.	8		1.00
Famille L. Arseneau		Chatham	0.80
Mr et Mme W. Arseneau			0.20
Delle Aurelie Lanouette	42 chap	Ste. Anne la Pérade	5.00
Anonyme		St-Alban	0.50
Dame J. B. L.		St-Pacôme	0.50
Dame André Bourget		Perce	0.50
Dame U. Brunelle		Escanaba	0.50
Anonyme		Champlain	2.00
Anonymes	35	Deschambault	6.00
Dame Georges Demers		Cohoes	3.50
Dame Pierre Sicotte			1.00
E. V.		St-Aldelphe	1.00
Dame Simon Thompson		Montréal	1.00
Abonnée		St-Bonaventure	0.50
Anonyme		Cap de la Madeleine	1.00
Delle Cordianna Lavigne	15	Montréal	2.00
Dame Ulric Vidal		Mendota	1.50
Jeune fille		Ste Anne de la Pérade	0.10



5ème Station DU ROSAIRE.—LE RECOUVREMENT DE JÉSUS DANS LE TEMPLE

Cartes de	Nombre de Souscripteurs	Localités	Montant
Anonyme		Ste Anne de la Péraide....	1.00
Dame Elzéar Samson.....			0.10
Abonné		Grondines	1.00
Anonyme			1.00
Mr D. Roy			5.00
Dame F. Lemire..		St-Alexis des Monts.....	1.00
Dame Chauvette..		Montréal.....	0.50
Dame B. Belisle			0.25
Abonné.....		St-Michel des Saints	0.50
Dame Ismael Asselin.....			0.50
Delle Angèle St-Laurent.....		Ottawa Est	0.50
Dame A. Baker			0.50
Abonnée.....		Trois-Rivières.....	0.50
Dame Rose Bruneau.....			1.00
Dame T. Fournier		St-Majorique.	0.25
Mr Zacharie Gagné.....			0.50
Dame L. Rheault.....			1.00
Abonnée		St Maurice.....	2.00
Abonnée		Lemieux Station.....	1.00
R. P Rivet O. M. I.....			5.00
Abonnée.....		Sorel	0 25
Dame Jos. Boutin.....		Boston	0.40
Narcisse Benoit.....			1.00
Dame N. Bordeleau.....			0.25
Dame H. B.....		St-Tite	2.00
Abonné		St-Johnsbury	1.00
Delle F. Tanguay			2.30
Dame A. F. E. Darveau	22	Québec	2.40
J. B.....		New-Bedford.	2.00
Dame G. T. Barthe.....			0.25
Abonnée.....			1.00
Dame Hector Laliberté.....		Sanford.....	2.00
J. N. G.....		Ancienne Lorette.....	0.50
Dame F. X. Moreau.....			0.50
Delle Odile Lesmerises.....		Manchester.....	1.00
Dame J. C. Lajeunesse.....		Ste Marguerite.....	2.00
Pelerin		St-Grégoire.....	1.00
Dame A. Charlebois.....			1.00
Abonnée		St-Barnabé.....	0.50
A. B. C.....			1.00
J. D.....		Shawanegan.....	1.00

Le Chapelet du Franc-Maçon.

J'étais, il y a quatorze ans, attaché au ministère d'une paroisse importante. Un de mes malades m'avertit qu'il y avait dans la même rue un malheureux vieillard, se mourant d'une affection cardiaque : *"Vous avez de la chance, si vous aboutissez, car c'est un franc-maçon ; il n'est pas*

marié et n'a jamais connu que le théâtre et le café ; les étudiants l'aiment beaucoup..."

Je me rends au domicile indiqué, je trouve l'infortuné dans le plus piteux état. La vue de mon costume l'effare absolument :

— Eh ! bonjour, cher Monsieur, lui dis-je aussitôt, j'ai appris que vous étiez souffrant et je viens prendre de vos nouvelles.

— Mais, je ne vous connais pas, Monsieur.

— Ah ! je vous connais bien, moi, et je suis heureux d'avoir l'occasion de vous remercier.

— De me remercier ! Mais ..

— Certainement, j'aime beaucoup les jeunes gens et j'en ai vu qui m'ont parlé de vous, de vos traits d'esprit et du franc rire que vous suscitez si habilement. C'est une bonne œuvre que de faire rire les gens innocemment.

— Oh ! mais oui, vous avez bien raison...

— Vous avez été longtemps au théâtre ?

— Quarante-cinq ans, et depuis plus de trente ans ici.

Je l'interrogeai alors sur ses rôles et nous causâmes de théâtre, je vous laisse deviner avec quelle circonspection, en ce qui me concernait ; car si j'eusse découvert mon ignorance, j'étais perdu dans son estime.

Le vieillard oubliait ses souffrances devant l'intérêt que je mettais à l'entendre.

— Cher Monsieur, lui dis-je, je vois que vous êtes fort souffrant et j'éprouve que je suis indiscret en vous faisant parler ; je me permettrai, si vous voulez bien, de revenir vous voir.

— Ah ! Monsieur, que vous serez aimable, depuis six mois que je suis là, je n'ai vu personne !

— Je ferai mieux, je prierai pour vous.

Le malade me tendit la main : Merci ! me dit-il, je ne suis pas, croyez-le un ennemi de la religion... Victoire ! cria-t-il appelant la personne qui partageait sa vie, Victoire ! mon chapelet !

...Son chapelet ! La pauvre fille vint timidement décrocher au chevet un chapelet, fort commun, dont les chaînes étaient noircies par la sueur.

— Monsieur le curé, il ne me quitte jamais, si je ne l'ai pas sur moi comme à l'ordinaire, c'est qu'on me charge souvent de linge ; mais voilà bien quarante ans, je l'ai toujours et partout porté à mon cou. Ce sont les Chartreux qui me l'on donné, j'étais à cette époque au théâtre de Lyon ; il nous prit un jour l'idée d'aller à la Chartreuse de Grenoble, mes collègues et moi.

Ces messieurs, les moines, nous accueillirent à merveille, nous traitèrent princièrement, quoiqu'au maigre, et au bout de trois jours, nous donnèrent en partant à chacun un chapelet : voilà le mien ! Chacun ses idées, n'est-ce pas ? Moi je ne prie pas, mais je crois que la Vierge est bonne, et ma foi, puisque c'est un culte, ce chapelet...

— Mon cher ami, lui dis-je que n'avez-vous eu une mère comme la mienne ! avec votre cœur et votre intelligence, vous auriez été un chrétien de valeur.

— Une mère !... hélas ! je n'en ai jamais connu ! Mes parents se sont séparés. . . j'étais un enfant ! alors...

— Hé bien ! il y a une bonne mère qui ne vous a point abandonné. Elle vous l'a sans doute prouvé au cours de votre existence : je vais la prier de vous assister dans votre épreuve. C'est la Vierge dont vous avez porté le chapelet avec confiance pendant quarante ans. Allons, au revoir...

— Oh ! oui, au revoir, bientôt, n'est-ce pas, Monsieur le curé !

Le surlendemain, je parlais de mettre ordre à sa conscience :

— Oui, certainement, mais je veux m'y préparer.

Je n'insistai pas devant ses scrupules de préparation.

Au matin du jour suivant, il me mandait :

— Ah ! dit-il, j'ai failli étouffer cette nuit. Confessez-moi, mais il faudra m'aider ! vous me reprendrez si je ne dis pas bien !

Quelques instants plus tard, confesseur et pénitent rayonnant de bonheur, s'embrassaient affectueusement ; le plus heureux, c'était encore l'infortuné malade.

Je le revis fréquemment. Que pensez-vous des francs-maçons, me dit-il un jour, du ton d'un homme auquel un scrupule serait venu.

Après que je lui eus expliqué ma façon de penser sur cette association, il me dit : " Mais c'est que je suis franc-maçon ! "

— Non, non ! vous ne l'êtes plus depuis notre petite entrevue de l'autre jour, vous êtes tout au bon Dieu.

— Ah ! oui, par exemple, mais n'importe, je vais vous donner mes insignes et vous ferez mettre dans le journal que je me démetts et que je me repens d'avoir été me mettre là-dedans. Tenez, monsieur l'abbé, j'ai toujours donné ; on me demandait pour des frères malheureux ; je donnais. Voilà six mois que je suis là, et depuis des semaines, nous sommes dans la misère. Vous l'avez deviné, vous, mais en fait de franc-maçon vous êtes le premier qui soyez venu me voir et m'aider.

Je continuai à être le seul franc-maçon qui le visita. Il fit une mort de saint, muni des sacrements de l'Eglise, y compris le sacrement de mariage que je pus lui conférer, après les formalités civiles accomplies à son domicile.

J'accompagnai derrière le corbillard son pauvre cadavre qui portait encore le talisman de Marie.

En me voyant traverser ainsi les rues de la ville au milieu du personnel du théâtre au grand complet, plusieurs de mes concitoyens ont cru que mon évêque m'avait nommé aumônier de la troupe dramatique.

Non, mais j'avais voulu donner ce suprême témoignage à ce brave homme, à qui sa foi naïve au chapelet de Marie, refuge des pécheurs avait ménagé une mort de prédestiné. "

X., CURÉ DE Z.



LE CHATEAU DE LOURDES A L'ENTRÉE DES SEPT VALLÉES DU LAVÉDAN

Charles Garnier

(JÉSUI TE)

1606-1649.



CHARLES Garnier naquit à Paris le 26 mai 1606, d'une famille de robe. Dès son jeune âge il donna des signes non équivoques de la plus tendre piété unie à un fond de jugement remarquables. Ses dispositions apostoliques se manifestèrent déjà dans un temps où la jeunesse préfère les amusements et les jeux à tout ce qui tient de près ou de loin aux travaux de l'esprit ou aux choses de la vie religieuse. L'argent de ses menus plaisirs était consacré à des aumônes ou à d'autres bonnes œuvres dont il était lui-même le dispensateur.

Charles Garnier fit ses études chez les Jésuites du collège de Clermont. Il s'y fit remarquer par sa bonne conduite et sa piété exemplaire. La dévotion à la Sainte Vierge, surtout à son Immaculée Conception semblait primer toutes les autres. C'est elle, disait-il, qui m'a tenu dans ses bras durant ma jeunesse qui m'a fait entrer dans la compagnie de Jésus. A dix huit ans, Charles Garnier entra au Noviciat de Paris, bien que son père ne goûta guère cette vocation. Il eut préféré garder auprès de soi un trésor aussi précieux. " Si je n'aimais pas autant votre compagnie, disait-il un jour à un Jésuite, je ne vous donnerai pas un enfant qui depuis sa naissance jusqu'à aujourd'hui n'a jamais commis la moindre désobéissance, et ne m'a jamais causé de peine." Mais la vocation religieuse de ce jeune homme était tellement visible, qu'il eût été cruel de l'en détourner.

Son noviciat terminé, Charles Garnier fit trois années de philosophie au collège de Clermont (1626-29), puis, après plusieurs années consacrées à l'enseignement dans des collèges de province, il revint à Paris pour y étudier la théologie (1632-1136). Son désir de partager les travaux apostoliques de plusieurs de ses confrères qui, depuis 1632, avaient pris le chemin du Canada, fut bientôt connu de ses supérieurs, qui semblaient disposés à y obtempérer. Mais le père du jeune Jésuite, mis au courant de

la situation, s'opposa formellement au vœu de son fils. Il avait déjà fait un sacrifice assez grand en lui permettant d'entrer dans la Compagnie de Jésus, c'était trop que de lui en demander un second qui allait le priver du plaisir de voir son enfant, peut-être pour toujours. Celui-ci toutefois ne se découragea pas ; il mit tout en œuvre pour changer les idées paternelles : larmes, prières, supplications, etc. Enfin, de guerre lasse, le père se laissa toucher, et accorda la permission tant désirée. Ce fut un jour de grand bonheur pour ce Jésuite de trente ans que celui où il prit pied sur le vaisseau qui devait le transporter à Québec, parce qu'il prévoyait que sa carrière ne serait pas bien longue. Sa constitution débile ne pourrait résister bien longtemps aux travaux ardues des missions sauvages. Puis il se sentait appelé au martyre par un pressentiment qui ne devait pas le tromper.

Désormais le Père Garnier ne vivra plus que pour la conquête du royaume des élus, et pour parvenir à cette heureuse fin, suprême ambition des âmes vraiment apostoliques, il ne négligera aucune occasion favorable, il se résignera à tous les sacrifices, il exposera santé et vie.

Le premier théâtre de ses travaux fut la mission huronne, où le Père de Brébeuf ne faisait que de reprendre le cours de ses efforts interrompus depuis 1629 jusqu'en 1635. Le champ était vaste, et la moisson s'annonçait abondante. Mais il fallait semer pour récolter, et l'œuvre des missionnaires était des plus ardues. Il lui fallait tout d'abord apprendre la langue des sauvages, besogne des plus ingrates, hérissée des difficultés ; puis se soumettre à mille et une exigences répugnantes à la nature et aux mœurs d'un chrétien. Le Père Garnier entra vite dans son rôle, car aucun obstacle ne l'embarraissait. Il se mit à l'étude de l'idiome huron avec une telle ardeur, qu'en peu de temps il put utiliser ses connaissances pour ses travaux d'évangélisation qu'il poussa avec la plus grande vigueur. Quelque temps après son arrivée chez les Hurons, il écrivait à son frère Henri de Saint-Joseph, carme déchaussé : " La vie est dure dans les missions et, dans mes nécessités, je pense quelquefois aux douceurs de la France... Mais aussitôt je me dis ; il faut renvoyer toutes ces douceurs au Paradis, où nous trouverons tout en

Dieu, et alors il y a plus que du plaisir à la privation de ce qui est le plus agréable sur la terre.”

“ Rien au monde ne le touchait, ” dit le Père Ragueneau, “ ni repos, ni consolation, ni peines, ni fatigues. Son tout était en Dieu, et hors de lui, tout ne lui était rien.”

L'amour des souffrances formait le fond de la vie du Père Garnier. Soigner les maladies les plus rebutantes, accomplir des marches forcées à travers des chemins dangereux et par des froids presque intolérables, c'était une mince considération pour un missionnaire que vivifiait le souffle de l'amour divin. Et le Père Garnier, qui était d'une constitution délicate, lacérait sa chair au moyen de cilice et de ceinture aux pointes aiguës, et il trouvait moyen, en dépit de toutes ces mortifications, de frayer sa voie dans les rudes missions du Canada, sans proférer de plaintes, sans demander une seule minute de repos. Si on lui conseillait de se ménager, il disait : “ Il est vrai que je souffre du côté de la faim, mais ce n'est pas jusqu'à la mort, et, Dieu merci, mon corps et mon esprit se soutiennent dans leur vigueur.”

Son dévouement aux sauvages hurons fut inaltérable. Pour en baptiser un seul, il eût fait des prodiges de valeur. Les *Relations* rapportent qu'un jour il porta un pauvre malade sur ses faibles épaules jusqu'à une distance de deux lieues, afin de gagner le cœur de ses congénères et de les convertir à la foi chrétienne. Des sauvages, qu'il assista à la mort, témoignèrent qu'ils avaient vu à leur chevet un ange d'une rare beauté qui les exhortait au repentir de leurs fautes et aidait le Père dans ses fonctions sacrées. Le fait est que le fervent missionnaire avait une dévotion spéciale aux saints Anges, et il ne manque pas d'exemple où ces envoyés de Dieu sont intervenus pour opérer des conversions extraordinaires.

Le Père Léonard Garreau, compagnon de mission du Père Garnier pendant quatre ans, écrivait de lui : “ Il semblait n'être né que pour la conversion des sauvages ; sa ferveur en cet endroit croissait tous les jours. Il n'avait point d'autres pensées que des choses de sa mission : il était ignorant de la France, comme un homme qui jamais n'en eût été ; et les nou-

velles qu'il en attendait chaque année, faisaient si peu d'impression dans son esprit, qu'il les oubliait incontinent."

Le zèle du Père Garnier ne se borna point aux missions huronnes, il essaya ausssi, et à plusieurs reprises, de travailler à la christianisation des sauvages de la nation de Petun, mais inutilement au début ; ces barbares se montrèrent insensibles à toute parole évangélique. Cependant le Père ne se découragea pas, car il était décidé à vaincre ou à mourir. Après les avoir abandonnés deux fois, il résolut de tenter un dernier et suprême effort, quelques sacrifices dût-il s'imposer. Après avoir échappé à une tentative d'assassinat, il parvint enfin à s'implanter au milieu d'eux. Bientôt sa parole inspirée connut des auditeurs que la grâce allait amener à de meilleurs sentiments. Les conversions commencèrent, et avec elles ces miracles de la bonté divine qui voulait convertir cette nation au moment même où elle allait, presque en bloc, recevoir la récompense du martyr. En effet, les Iroquois qui, à cette époque, dévastaient toute la Nouvelle-France, ravageant, brûlant tout ce qui tombait à leur portée, avaient décidé d'en finir avec les Hurons et les Pétuneux.

C'étaient en 1649, l'année mémorable du grand massacre des tribus huronnes. Tout leur pays avait été dévasté, des missionnaires avaient été martyrisés, et quelques membres épars de la grande famille huronne n'avaient dû leur salut qu'à la fuite.

Le 7 décembre de la même année, trois cents Iroquois tombèrent à l'improviste sur la mission de Saint-Jean des Pétuneux dirigée par le Père Garnier. Le farouche ennemi se montra implacable. Assoiffés de sang, les guerriers iroquois firent main basse sur tous les membres de la mission, tuant, assommant hommes, femmes et enfants. Le Père était alors occupé à visiter ses ouailles de cabane en cabane. A la première nouvelle de l'irruption de ces barbares, il court à sa chapelle, et il crie aux chrétiens présents : " Sauvez-vous, nous sommes morts." Puis il sort et court à droite et à gauche, baptisant, bénissant ou absolvant. Mais il tomba bientôt la poitrine percée d'une balle. Une autre le frappe à la cuisse et il reste presque évanoui sur le sol. Cependant il n'est pas mort, car apercevant à quelques pas de lui un pauvre moribond blessé gravement il se met à

genoux, puis il se lève pour aller lui porter secours. A peine a-t-il fait trois ou quatre pas, qu'il s'affaisse sur lui-même. Il se lève une seconde fois, pour tomber de nouveau. Une troisième tentative aboutit à un pareil résultat. Arrive sur l'entrefaite un sauvage iroquois qui enfonce sa hache dans le crâne du Père qui succombe et meurt.

Ainsi périt le Père Garnier. Il n'était âgé que de trente-trois ans et six mois, dont il avait passé treize ans au milieu des sauvages. Au lendemain de sa mort, l'un des Pères qui avait présidé à son inhumation, écrivait au supérieur des Jésuites à Québec : " Je puis dire en général, que je ne connaissais point de vertu qui lui manquât, et qu'il les avait toutes à un haut degré, je puis assurer qu'en quatre ans que j'ai été son compagnon, je ne l'ai jamais vu faire une faute qui fut directement contre quelque vertu. . Il était très exact dans l'observation de nos règles, et quelque occupation qu'il eût pour la conversion des sauvages, jamais il n'eût perdu aucun temps de ses oraisons, de ses lectures spirituelles, ni de son examen. Sa chasteté était si pure qu'elle me paraissait angélique, dans une modestie aussi rare, que j'en ai point vu en France. Mais surtout j'admirais son humilité, il avait un très bas sentiment de soi-même, et quoiqu'il eût des talents éminents pour ces missions, néanmoins il se postposait à tous les autres. . La gloire de sa mort à couronné l'innocence de sa vie."

Parkman fut un des plus fervents admirateurs du Père Garnier : " Il entra, dit-il, dans la vie de périls, faite pour effrayer les plus braves, avec l'ardeur d'un cœur vaillant contenu dans un corps délicat et soutenu par un grand esprit de sacrifice ; et il se montra à la hauteur de toutes les difficultés. Ses compagnons le jugeaient un saint, et s'il eut vécu deux siècles plus tôt, on l'eût probablement canonisé ; sa vie entière fut un martyre volontaire."

N. E. DIONNE.

Jésus l'ayant remarqué, l'aima.

Oh ! le regard du Christ, si pur, si puissant
Qu'il fait pâlir là-haut les plus belles étoiles
Et que pour lui la nuit la plus sombre est sans voiles
Qu'a-t-il vu sur le front de cet adolescent ?

De cet adolescent qui vient l'âme ravie
Par l'immense bonté du prophète divin,
Lui demander un jour quel était le chemin
Qui conduit de la terre à l'éternelle vie ?

Qu'est-ce donc que le Christ a pu voir dans son cœur,
Pour qu'il l'enveloppât d'une telle tendresse ?
Sans doute, avec les dons heureux de la jeunesse
Le charme encore plus vif d'une exquise candeur ;

Mais surtout ce je ne sais quel désir de mieux faire
De marcher plus avant et de monter plus haut,
Et d'atteindre au-dessus de la foule vulgaire
Sur la route du bien un idéal plus beau !

O jeune homme, sais-tu que ton rêve est sublime
Et qu'il t'aura suffi de le vivre un seul jour
Pour que le Christ ému de l'ardeur qui t'anime
Daignât te caresser d'un long regard d'amour ? . .

Mais voici maintenant qu'il te parle et t'entraîne
Aux sommets radieux que tu voudrais franchir ;
Ecoute : " Etre parfait c'est d'abord s'affranchir
Du servage odieux de la richesse humaine.

" Tes biens sont une lourde entrave à ton essor ;
Vends-les, puis donnes-en le prix aux misérables.
Renoncer ici-bas à des biens périssables
C'est retrouver au ciel un immortel trésor.

" Viens, suis-moi, tu seras mon disciple et mon frère
Un de ceux que j'envoie, inlassables prêcheurs
A tous les angoissés, comme à tous les pêcheurs,
Annoncer que mon règne est proche sur la terre."

Mais déjà loin du Christ, triste et silencieux
Tu t'en vas vivre ailleurs une vie inféconde . .
Oh ! qu'il est difficile aux riches de ce monde
De se faire une place au royaume des cieux.

S. GAMBERT.

Ce qu'il y a de plus grand au monde

Ce qu'il y a de plus grand au monde, c'est ... un acte d'amour de Dieu.

La pauvre Emma... vous la connaissez ? Non, n'est-ce pas ! A peine la connaît-on dans son propre village... Eh bien la pauvre Emma, savez-vous que c'est, aux yeux de Dieu, un des plus grands personnages du monde ? — Comment cela ? Qu'a-t-elle fait ?

— Ce qu'elle a fait ?... Oh ! pas grand'chose : tout le monde pourrait le faire ; mais... tout le monde ne le fait pas... Ce qu'elle a fait ? Ecoutez :

Ce matin à son réveil, elle a dit : “ Mon Dieu, toute ma journée, heureuse ou malheureuse, pour vous seul ! ”

Quand elle a repris son obscur travail quotidien, elle a dit : “ Mon Dieu ! pour votre plus grande gloire ! ”

Quand elle est sortie dans la rue, elle a entendu quelqu'un blasphémer, et elle a dit : “ Mon Dieu je vous aime mille fois plus que ce malheureux ne vous méprise ! ... ”

Quand elle a rencontré un pauvre sur son chemin, elle lui a donné un sou et elle a dit : “ Mon Dieu, c'est à vous que je le donne ! ”

Quand on a fait la quête pour les Ecoles chrétiennes elle a donné un autre sou, et elle a dit : “ Je ne suis pas riche, mais je puis aider à sauver un âme ! ”

On est venu lui demander un service : elle l'a rendu, et intérieurement elle a dit : “ Oh ! cela me coûte ; mais pour le bon Dieu ! ”

On l'a calomniée, la pauvre femme : et elle a baisé les pieds de son crucifix, et elle a dit : “ Mon Dieu ! Comme vous... Merci !... ”

Et le soir elle s'est endormie en se frappant la poitrine, et elle a dit : “ Mon Dieu, je ne vous ai guère aimé aujourd'hui : demain je vous aimerai davantage. ”

Elle n'a fait que cela, vous dis-je. Et voilà bien des années qu'elle n'a fait que cela.

Ce n'est pas grand'chose, n'est-ce pas, aux yeux du monde!...

Mais aux yeux de Dieu, mon ami, c'est beaucoup ; aux yeux de Dieu, c'est tout.

Et voilà pourquoi je vous affirme et je maintiens que la pauvre Emma est *un des plus grands personnages du monde*.

Comparez, écrivains, orateurs, politiques, artistes, qui remplissez la terre du bruit de votre nom... Vous courez après la gloire et la fortune ? *Fumée ?...* dans quelques années, vous serez morts. Et si vous avez désiré que la terre vous soit légère, allez, dormez votre sommeil : la fortune et la gloire ne pèseront pas lourd sur votre cercueil...

Et vous conquérant terrible qui avez ébranlé le monde dans la course effrénée de vos victoires, vous n'avez fait que cela ? *Fumée*, vous dis-je, fumée ! Certes, la pauvre femme dont je vous parle a fait moins de tapage que vous. La pauvre, pauvre Emma, dans le monde, c'est un grain de sable sur le rivage de la mer : le vent souffle et emporte le grain de sable : qui est-ce qui aperçoit un vide à la place qu'il occupait ?... Dans quelques années Emma sera morte ; qui est-ce qui s'apercevra de sa disparition... Et pourtant en vérité, je vous le dis, cette pauvre femme a accompli une plus grande œuvre que vous... Et quand vos actes à tous les deux seront mis dans les balances de la justice divine, vous serez trouvés plus léger et elle l'emportera ! Vainqueur de la terre, vous serez trouvé *Minus habens*, offrant à Dieu moins que rien.

Le monde a ses balances et ses mesures : Dieu a les siennes, et ce sont les justes. Ames ignorées qui lirez ces lignes, allez et faite comme la pauvre Emma : ce qu'il y a de plus grand au monde, c'est un acte d'amour de Dieu !



Bulletin du Parler Français au Canada. — Sommaire du mois de Mars. — *L'abbé Camille Roy* : Michel Bibaud, journaliste. — *J. E. Roy* : de la langue des professionnels. — *Paul G. Feuillette* : Le crucifié. — *L'abbé F.-X. Burque* : Les mots populaires dans la littérature canadienne-française. — *Aéiulor Rivard* : Livres et Revues. — *Le comité du Bulletin* : Lexique canadien-français. Anglicismes.

LES CRIMES INCONNUS

C'était un soir de décembre, par un ciel opaque et des rafales de pluie glacée — un de ces temps sombres et tourmentés qui semblent les complices ténébreux du mal.

Il était environ 9h, moins $\frac{1}{4}$.

Une voiture aux stores baissés s'arrêta devant le numéro 31 de la rue de Sèvres : un homme en descendit et sonna à cette petite porte de la maison des Jésuites, dont tant de pénitents ont franchi le seuil.

La porte s'ouvrit et un gardien parut, l'air interrogateur.

— Le Père de Ravignan ? J'ai besoin de le voir sans délai...

— Le Père est dans sa cellule, mais il ne reçoit pas à une heure aussi tardive. Veuillez revenir demain.

— C'est impossible ! Il y va d'un intérêt capital et pressant ! Il faut absolument que je le voie ce soir même...

— Monsieur, je vous répète que le Père ne reçoit jamais à pareille heure et que les règlements.

— Il n'y a pas de règlement qui puisse tenir contre une nécessité supérieure ! Il s'agit de la vie et du salut d'un homme !... Conduisez-moi tout de suite à la chambre du P. de Ravignan !

Il y avait dans l'attitude de l'inconnu, dans l'expression de sa physionomie, dans l'accent de sa voix, quelque chose de si impérieux, que le gardien s'inclina, et, prenant un flambeau, conduisit l'homme à travers les escaliers et les couloirs, jusqu'à la petite cellule du célèbre religieux.

Agenouillé sur son prie-Dieu, le P. de Ravignan achevait ses dernières prières avant de se livrer au repos. Ce n'est pas sans étonnement qu'il vit sa porte s'ouvrir et donner accès à un étranger. Le visiteur était de haute taille, l'aspect imposant, vêtu avec distinction sévère et paraissant âgé d'environ cinquante ans.

— Qui êtes-vous ? Et que me voulez-vous ? demanda en se levant le saint religieux, d'une voix dont l'onction ne dissimulait pas la surprise.

L'homme prononce un nom, puis, d'un accent suppliant et irrésistible :

— Croyez, mon Révérend Père, qu'il n'a pas fallu moins que les considérations les plus graves pour me décider à forcer votre porte à une heure pareille. Il s'agit d'un agonisant qui vous sollicite !... Il n'y a pas un instant à perdre, car il ne passera pas la nuit, et c'est de vous seul qu'il attend la paix de son âme.

— Je suis assurément très touché de cette confiance, mais je n'exerce pas le ministère paroissial ; il n'est ni dans mes habitudes ni dans celles de mon Ordre d'aller assister les mourants, et, d'ailleurs, à l'heure où nous sommes...

— Mon Père, je vous en conjure, laissez vous attendre, au nom d'un infortuné qui vous appelle ! Faites une infraction à vos habitudes pour sauver une âme, et songez à la responsabilité que vous assumerez devant Dieu, si vous refusez de porter le secours suprême, à celui qui l'implore avant de rendre le dernier soupir !

Le Jésuite essaya encore de résister, mais l'homme fut si pressant, si entraînant, que le saint religieux finit par céder à ses instances.

— Allons ! dit-il.

Et, prenant son maigre manteau, il suivit l'inconnu, non sans quelque hésitation inconsciente et sans un certain trouble d'esprit.

La voiture aux stores baissées attendait toujours, noire dans l'obscurité profonde et toute ruissellante de pluie. L'étranger ouvrit avec empressement la portière, et le P. Ravignan monta.

Mais à peine avait-il pénétré qu'un autre homme, effacé dans l'ombre, le

saïssissait avec vigueur et lui appliquait un bâillon sur les lèvres, pendant que, d'un geste rapide, son compagnon lui bandait les yeux.

Toute lutte était impossible. Le P. de Ravignan n'en eut pas même l'idée, et, d'une âme qui n'avait rien à craindre, il s'abandonna à la volonté de Dieu.

La voiture roula un certain temps, avec des tours et des détours, calculés évidemment pour dérouter toute observation, et, après de longs circuits dans le plus morne silence, s'arrêta enfin sous un porche dont le sol assourdissait le pas des chevaux.

La portière s'ouvrit, et les deux geôliers du P. de Ravignan, guidant ses pas avec précaution, lui firent monter un escalier large et sonore en lui maintenant toujours le bâillon à la bouche et le bandeau sur les yeux. Il gravit ainsi près de cinquante marches de pierre et fut introduit dans une pièce isolée, sans doute, où ne pénétrait pas le moindre bruit.

Les deux hommes, qui l'avaient jusque-là tenu chacun par un bras, dans le mutisme le plus absolu, lui enlevèrent sans mot dire le bâillon et le bandeau, puis s'écartèrent un instant pour se concerter à voix basse. La pièce était vaste et nue, pas un siège, pas un meuble, les fenêtres soigneusement closes. Une petite lampe, posée sur le marbre de la cheminée éclairait seule, de sa lueur douteuse et voilée, cet intérieur mystérieux et lugubre.

Un paravent à grands ramages masquait un des panneaux. Les deux inconnus l'indiquèrent d'un geste au P. de Ravignan.

— Là, lui dit d'une voix grave le visiteur de la rue de Sèvres, là derrière ce paravent, se trouve un homme qui va mourir... Il vous attend... C'est pour lui que j'ai été vous chercher... Vous allez recevoir sa confession... Soyez bref, en vous souvenant que, pour tout ce que vous aurez vu et entendu, il y va de votre propre existence!... Mais votre caractère nous est une sûre garantie que vous saurez garder le secret dont la religion vous fait une loi!... Avancez-vous et faites votre office...

Sans rien répondre, le P. de Ravignan fit quelques pas dans la direction indiquée; le paravent fut retiré — et, spectacle horrible! — le religieux se trouva en face d'un homme enfermé jusqu'au cou dans la muraille et dont la tête le regardait avec des yeux pétrifiés!...

Derrière le Jésuite se tenaient, comme des exécuteurs, les deux inconnus, immobiles et menaçants.

L'homme muré fit sa confession d'une voix éteinte et à demi étranglée par l'épouvante. Il révéla le secret du drame terrible dont il était la victime expirante, et, à la fin, c'est à peine si son haleine desséchée parvenait à artituler les sons. A chaque effort, la face devenait plus blême, l'œil plus hagard, et la sueur perlait aux tempes livides. C'était le combat suprême de la vie et de la mort qui se livrait dans cet implacable lit de pierre où l'agonisant, éperdu et exténué, se sentait enseveli pour jamais!...

Après les paroles sacramentelles et la bénédiction dernière où se confondaient la foi et la pitié, le religieux donna à l'homme, autant dire au cadavre, le baiser de paix. Il eut le courage, la charité sublime de poser ses lèvres sur ce visage déjà glacé, puis calme et silencieux, se remit aux inconnus qui l'attendaient.

On lui banda de nouveau les yeux, en lui épargnant cette fois le bâillon, jugé sans doute inutile; on lui fit descendre le grand escalier de pierre, puis la voiture, avec les mêmes détours infinis, le ramena, entre ses deux gardiens muets, jusqu'à la porte de la rue de Sèvres. Là l'un des deux hommes l'aïda à descendre, lui enleva le bandeau en lui posant un doigt

sur les lèvres, et, le saluant avec respect, remonta promptement dans la voiture, qui partit d'une allure rapide et se perdit dans la nuit.

Rentré dans sa cellule, le P. de Ravignan regarda l'heure, qu'il tenait à constater ; il était près de minuit. Faut-il dire que ses paupières ne connurent pas le sommeil et qu'il ne parvint pas une minute à écarter de ses yeux obsédés le fantôme dont la face pâle et horripilée se dressait invisiblement devant lui ?

L'homme lui avait dit son nom, celui de ses boureaux, la cause ignorée de son supplice ; il savait tout, mais il lui était défendu de parler !.... Le secret confessionnel murait ses lèvres pendant que les exécuteurs achevaient de murer leur victime. Son serment de prêtre le condamnait à un éternel silence !....

Quel hommage expressif rendu par des criminels à la foi catholique, au caractère et à la vertu d'un homme ! Ils le savaient en possession du mystère effrayant qui pouvait les perdre, et ils dormaient avec la confiance que le serment religieux ne serait pas trahi !

Il ne l'a jamais été, et c'est là, pour le dire en passant, un des traits les plus saisissants et les plus providentiels de l'histoire sacerdotale.

Les prêtres prévaricateurs n'ont pas manqué ; beaucoup, dans le cours des âges, se sont abondonnés à de nombreux désordres ; aucun n'a jamais trahi le secret de la confession, et même, quand ils oubliaient leurs autres devoirs, toujours ils ont respecté celui-là !

Ce n'était certes pas le P. de Ravignan qui était capable de le méconnaître. Il ne pouvait révéler que les faits et les détails étrangers à l'acte sacramentel, parce que ces circonstances accessoires lui appartenaient, mais il était lié pour le surplus et n'en devait compte qu'à Dieu.

Dès le matin, et après avoir longtemps prié et médité, le saint religieux se rendit chez le préfet de police et lui confia les faits extérieurs du drame de la nuit, c'est-à-dire la visite dont il avait été l'objet, sa pérégrination à travers des rues éloignées, l'hôtel inconnu où il avait été conduit, le spectacle terrifiant dont il avait été frappé et le retour mystérieux à la maison de la rue de Sèvres.

— Vous connaissez la victime ?

— Oui.

— Vous savez le nom des boureaux ?

— Oui.

— Et vous ne pouvez pas me le dire ?

— Non.

— Vous ne pouvez pas me donner d'incations plus précises que le récit de votre vague odyssée de la nuit ?

— Non, c'est impossible. J'ai fait tout ce que je pouvais, tout ce que je devais ; j'ai dégage ma conscience, le reste vous appartient....

Et le P. de Ravignan se retira.

Jamais il n'en a dit davantage, et encore a-t-il borné à quelques intimes le récit de sa bouleversante aventure, dont un des derniers dépositaires, si ce n'est le dernier, me l'a contée un soir de l'autre automne, avec différents souvenirs de sa vie mondaine et parlementaire. Il me lira demain et pourra dire si j'ai inventé, un seul mot de la terrible histoire....

Quant à la préfecture de police, est-il besoin d'ajouter qu'elle ne sut pas plus déchiffrer la sombre énigme d'alors qu'elle ne découvre aujourd'hui les auteurs de forfaits dont s'émeut l'imagination populaire, et qu'elle tâtonna stérilement dans la nuit, comme à présent cherchent au hasard les agents ahuris d'une Sûreté trop aléatoire ?

Ce qui reste pour nous de cette dramatique aventure, c'est que, dans une des maisons que nous habitons, derrière la muraille même où s'appuie notre chevet, à deux pas de nos épanchements intimes, de nos confidences peut-être l'inconnu se tient, rigide, dans sa prison de pierre, nous regardant de ses yeux fixes qu'aucune main pieuse n'a fermés !

Les soirs d'hiver, dans les gémissements du vent, dans les bruits sourds qui passent, dans les souffles mystérieux de la nuit, ne croiriez-vous pas entendre l'écho d'un cri étouffé, l'accent d'un appel désespéré à la compassion humaine, quelque chose comme la plainte d'une âme invisible implorant le secours ou la prière ?...

Et peut-être qu'un jour dans quelque vieil hôtel transformé pour un jeune couple, en ouvrant dans la muraille une porte pour laisser passer le bonheur, on reculera d'épouvante en voyant — apparition sinistre et inattendue ! — se dresser brusquement un squelette !...

Mais le spectre ne dira pas son nom ; il restera inerte et silencieux jusqu'au jour redoutable où, se redressant dans la poussière, et de son bras décharné désignant les coupables, il demandera justice au Dieu vengeur !

PH. DE GRANDLIEU.

Le nouveau Labarum.

Avril (*)

Comme Avril répond bien au sens caché du mot !
Cet *ouvreur* du printemps qui clot l'hiver vieillot
Et fait s'épanouir, gracile au bout des branches,
Le bouton de la rose et l'œil bleu des pervenches !

Avril ouvre au zéphir le calice des fleurs,
Avril ouvre aux bosquets l'album vert des couleurs,
Avril ouvre aux oiseaux les frémissantes ailes,
Avril ouvre les cœurs : à des grâces nouvelles.

Avril ouvre aux chrétiens le joyeux temps pascal
Comme il ouvrit jadis d'un grand souffle vital
Aux flancs des oliviers le tombeau du bon Maître.
A la céleste vie, Avril nous fait renaitre.

Il ouvre aux fils de Dieu les portiques sacrés,
Les tabernacles saints, les ciboires dorés,
Il nous ouvre l'accès près des divines flammes
Et d'un nouveau printemps il fait fleurir les âmes !

F. T.

(*) Avril vient de *aperire*, qui veut dire *ouvrir*.

Prières et Actions de Graces

St-Angèle.—Daignez faire inscrire sur le messenger une grande faveur que j'ai obtenue après avoir promis de la faire publier dans son messenger et de m'abonner.—**Grande Mère.**—Je remercie N.-D. du Rosaire pour m'avoir délivrée d'une inquietude de conscience aussi que d'une mauvaise pensée qui me tourmentait jour et nuit je prie cette bonne Mère de m'obtenir deux autres faveurs.—Une enfant de Marie. —**St-Cyrille.**—Veuillez s.v.p. faire brûler quinze lampes pour obtenir ma guérison et pour plusieurs intentions particulières, vous trouverez ci-inclus la somme de \$1.25 pour les payer.—**Ste-Anne de la Pérade.**—Je remercie la Reine du St-Rosaire pour deux faveurs obtenues après promesse de faire publier. je lui demande sa protection et la grâce de connaître ma vocation, off. 25cts.—Une jeune fille. —Je dois mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue ainsi que d'autres faveurs après promesse de faire publier, je demande aussi à la Ste-Vierge de réussir dans une affaire importante.—Une abonnée. —**Deschambeault.**—Auriez-vous la bonté de publier dans les annales que durant l'hiver dernier mon père a été gravement malade et j'ai promis que s'il revenait à la santé je ferais publier sa guérison dans les annales.—Une abonnée E. L. —**St-Joseph de Lévis.**—Veuillez publier dans vos annales que je remercie N.-D. du Cap pour avoir obtenu plusieurs faveurs. J'envoie \$1.00, 50c. pour renouveler mon abonnement et 50c. pour stations. —Je viens offrir mes remerciements à N.-D. du Rosaire et au S.-C. de Jésus comme je l'avais promis pour avoir obtenu deux faveurs.—**Hartford.**—Vous ferez publier aux annales que grâce aux prières du sanctuaire mon mari prend du mieux.—T. T. —Accident sans doute évité après promesse de publier, un *Ave* aux lecteurs.—**St-Lucien.**—Veuillez inscrire grand soulagement dans une maladie sérieuse, —O. V. ; et aussi heureuse délivrance, merci à N.-D. du Cap.—O. V. —**Holyoke.**—Je remercie N.-D. du St-Rosaire de m'avoir soulagée dans ma maladie et lui demande complète guérison.—W. H. —Ci-inclus messe basse pour faveur obtenue.—**Dame Th. H.** —Mille remerciements pour grâce obtenue après promesse de messe basse et d'abonnement.—**Delle M. L. H.** —**St-Célestin.**—Je vous envoie 25c. en remerciement pour faveur obtenue.—**Dame B. T.** —**Moulin Tardif.**—Je vous envoie \$1.00 pour deux messes basses en reconnaissance des grâces obtenues et j'en recommande d'autres à vos prières et mille remerciements à N.-D. du St-Rosaire.—Un abonné. —**St-Flore.**—Je vous envoie 50c. pour messe et je remercie notre bonne Mère.—A. H. —**Trois-Rivières.**—Je vous envoie la somme de 55cts pour une basse messe et un cierge pour une grâce obtenue de N.-D. du T. St-Rosaire.—**Dame F. V.** —**Gentilly.**—Ci-inclus 50c. pour messe basse en l'honneur de N.-D. du T. St-Rosaire pour m'avoir guéri d'un battement de cœur dont je souffrais depuis plusieurs années et de la force et du courage qu'elle m'a donné dans une autre affaire.—Merci à N.-D. du T. St-Rosaire après avoir souffert pendant plusieurs semaines d'un grave mal de tête je me recommandai à elle avec promesse de faire publier dans les annales je me sentis soulagé et j'en reprends tous les jours, ci-inclus 10c. pour faire brûler un cierge dans la chapelle à son intention espérant obtenir parfaite guérison.—**Mde I. A. L.**—**Radnor Forges.**—Je vous envoie 50c. pour une messe basse en l'honneur de la T. Ste-Vierge applicable aux âmes du purgatoire pour m'avoir guérie d'un grand mal de reins après promesse de publier dans vos annales et de rester abonné tout le temps.—F. X. L. —**St-Alban.**—Je vous envoie 50c. pour messe pour les âmes les plus délaissées et 50c. pour les Stations en actions de grâces pour la gué-

rison de deux opérations et autres grâces obtenues. —**Montmagny.**—Reconnaissance à N.-D. du T. St-Rosaire pour guérison d'un violent mal de jambe après promesse d'une neuvaine de rosaire, et de publication dans les annales, ainsi qu'une communion. —Uue abonnée. —**St-Henri de Lévis.**—Ma femme ayant été comdamnée par le médecin en avril 1905 j'ai fait vœu en l'honneur de N.-D du Sacré-Cœur d'aller en pèlerinage à Ste-Anne et au Cap de Madeleine après cette promesse le mieux se fit sentir de plus en plus sensible, j'ai accompli ma promesse et je vous demande de publier ce que j'avais promis. —P. B. —**Batiscan.**—Comme cette bonne Mère a bien voulu exaucer ma prière je viens aujourd'hui lui témoigner toute ma reconnaissance et m'aquitter de ma promesse, 2 messes pour avoir obtenu la santé. —C. M. —**Baie de la Trinité.**—Merci à N.-D. du T. S-Rosaire pour une faveur obtneue, off. 25c. —**Dame A. L.** —**Drummondville** —J'envoie dans ce pli \$4.00 pour aider à l'achèvement des Stations du Rosaire j'avais promis à N.-D du Cap cette somme si j'obtenais une grande faveur, et je l'ai obtenue, je viens remplir ma promesse. —**Sayabec.** —Veuillez inscrire mes sincères remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire pour faveurs obtenues après promesse de faire publier. —Une abonnée. —**St-Alexis des Monts.**—J'avais promis à la Ste-Vierge si elle m'exauçait la grâce que je lui demandais que je le ferais publier dans les annales et aussi mon enfant a reçu le baptême, merci bonne Mère. —Abonnée. —**Ottawa.**—Je vous prie d'inscrire la guérison d'une de nos Sœurs qui après trois ou quatre ans de violentes douleurs de tête; après plusieurs neuvaines faites à N.-D. du S-Rosaire et promesse d'un pèlerinage à la petite église de N.-D. de Lourdes, a obtenu sa guérison le lier octobre: elle a promis que si elle guérissait, elle le ferait mettre dans les annales et c'est pour acquitter sa promesse que je viens vous écrire. —Sr. M. L. —**Wotton.** —Je vous envoie mon abonnement et 25c. pour faveur obtenue; la guérison de ma petite fille qui avait mal à la figure. —**Dame J. B.** —**Manchester.**—Je vous prie d'inscrire une grande faveur obtenue dans une maladie grave. —**Delle G. S.** —**La Bate.**—Ci-inclus \$3.00 pour une faveur obtenue; veuillez accuser réception dans les annales. —**Dame J. C.** —**Danville.**—Je viens remercier la Ste-Vierge de la guérison de mon fils atteint d'une maladie très grave; elle m'a accordé sa guérison après promesse d'une messe basse dans son vénéré sanctuaire. —Abonnée. —**Sorel.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour plusieurs grâces obtenues. —G. S. —**St. Alban.**—Je viens remercier N.-D. du Rosaire par la voie de vos annales d'avoir obtenu la grâce d'une heureuse maladie et d'un mal de jambe qui m'inquiétait beaucoup merci. —**St-Sauveur.**—Mille remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire de m'avoir préservée d'un mal de yeux très grave avec promesse de donner 25c. pour le Sanctuaire et de faire publier dans les annales. —**Dame L. A. B.** —**Cap de la Madeleine.**—Daignez inscrire dans vos annales mille remerciements à N.-D. du T. St-Rosaire pour avoir été soulagée d'un mal de dents après avoir promis de faire publier et aussi pour avoir obtenue une autre grâce. —**Dame L. C.** —**Quebec.**—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de publication entre autres une opération probablement évitée. Je prie toujours cette bonne Mère de nous couvrir toujours de sa douce protection. —**Dame Vve C. C.** abonnée. —**Repentigny.**—Je vous adresse \$1.00 en action de grâce à Jésus Hostie et à N.-D. du Cap pour grâce obtenue et avec promesse de faire publier dans vos annales, et je sollicite de nouveau la Vierge du Cap de m'assister dans toutes mes tribulations et misères de la vie. —Uue abonnée. —**St-Joachim.**—Remerciements à N.-D. du Cap, St-Gérard et St-Antoine de Padoue pour guérison de mon petit garçon atteint d'un mal de yeux depuis quelque temps, autre grâce obtenue. —Une abonnée. —**Nicolet.**—Veuillez trouver ci-inclus \$5.00 pour les Stations du Rosaire pour faveur obtenue par l'intercesion du Précieux

Sang de N.-D. du T. St-Rosaire et de S-Joseph avec promesse de faire inscrire dans les annales veuillez s.v.p. remplir ma promesse de l'inscrire au prochain mois.—Une abonnée Dame J. B. D.—**St-Edouard**.—On remercie la Ste-Vierge et St-Antoine pour avoir retrouvé un enfant de cinq ans qui s'était égaré dans la forêt.—**Lotbinière**.—Reconnaissance à N.-D. du Cap pour avoir obtenu la guérison d'un mal de yeux dont un enfant souffrait depuis six mois, après s'être servi de roses bénites trois fois.—**Batiscan**.—Une mère de famille recommande son enfant à N.-D. du Cap, pour obtenir la guérison d'un mal de jambe, offrande au Sanctuaire : 10c. avec promesse de donner d'avantage si elle obtient sa guérison.—D. E.—**St-Louis de Pintendre**.—Ci-inclus \$1.00 que j'avais promis en faisant publier. Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâces obtenues et je demande à cette bonne Mère de continuer sa protection sur nous tous.—Abonnée—**Portneuf**.—Ci-inclus \$3.00 pour une grande messe en actions de grâces pour faveur obtenue : et demander le succès dans de nouvelles entreprises. \$1.00 pour St-Antoine de Padoue, grâce obtenue.—**Ste-Anne de la Pérade**.—Nous avons demandé mon mari et moi à cette bonne Mère la réussite dans une affaire très importante et nous avions promis, si nous réussissions de payer un gros grain pour les stations du Rosaire.—Dame G. H. M.—**Lewiston**.—Je remercie beaucoup N.-D. du Rosaire pour une bonne confession avec promesse de publier dans les annales.—A. C.—**Pointe du Lac**.—L'hiver dernier nous étions toute la famille qui est nombreuse atteinte d'une maladie de peaux et j'étais bien découragée j'ai promis que si cette maladie se passait et que si elle ne reprenait pas que je le ferais inscrire dans les annales et j'ai aussi promis une messe à l'honneur de St-Antoine. Nous sommes tous guéris.—Dame T. G.—**Pontmain**.—J'avais promis de faire mettre ma guérison dans les annales si j'étais guéri je m'acquitte de ma promesse.—**St-Alban**.—Mille remerciements soient rendu à N.-D. du Cap pour une grande faveur obtenue, off. 25.—Dame S. S.—**Grande Mère**.—Je vous envoie la somme \$1.00 pour messes, et je remercie notre Bonne Mère pour la faveur obtenue.—A. G.—**Les Escoumains**.—Ci-inclus 50c. pour renouvellement de mon abonnements veuillez remercier N.-D. du Rosaire pour le nombre de faveurs obtenues mille et mille remerciements.

Voulez-vous être assez bon de publier dans vos Annales que j'ai retrouvé une chose de valeur par l'intercession de la Ste Vierge et St Antoine aussi avec promesse de faire publier et de faire dix chemins de Croix.—Abonnée.—**Mont-Carmel**.—Je vous envoie le prix de 4 abonnements et 25 cts d'offrande aux Stations du Rosaire. Mon mari ayant eu les fièvres typhoïdes et dans sa maladie eut recours à N.-D. du Rosaire lui promettant de faire publier dans les Annales sa guérison. En effet sa maladie fut courte et aujourd'hui il s'empresse de venir remercier notre bonne Mère.—Dame O. L.—**Sanford**.—Je dois mes remerciements à la Très Ste Vierge Immaculée Mère du Rosaire pour ma guérison et plusieurs autres faveurs obtenues.—D. S.—**Roberval**.—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour guérison complète après promesse de faire publier. Que la Vierge Immaculée me continue ses précieuses faveurs et bénisse mon petit Raphaël.—Une abonnée.—**St-Alphonse**.—Je vous envoie cinq lampes représentant cinq mystères pour une neuvaine, 40 cents et dix cents pour cinq lampes représentant cinq mystères pour une heure, c'est pour une grâce obtenue avec promesse de faire publier dans vos Annales. Ce qui fait que je vous envoie le montant de 50 cents.—Dame T. M. T.—**Ste Flore**.—Veuillez publier dans vos Annales mes sincères remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour un grand soulagement pour un mal d'yeux ; et je me recommande pour une guérison complète, et j'envoie \$1.00 pour messe.—M. H.—**St-Joseph de Lévis**.—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour m'avoir secourue dans une maladie et de m'avoir préservée d'une

opération, je lui demande la guérison de ma mère.—**Dame J. B.—Argyle.**—J'envoie de plus 10 cts pour 5 lampes pendant une heure pour remercier la Sainte Vierge d'une faveur obtenue.—**St-Roch de Mechinae.**—Bonne Mère du Cap, je vous remercie d'une grande faveur obtenue.—**Dame D. M.—Côteau du Lac.**—Je vous envoie 10 centins pour deux lampes en reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire pour la guérison de mon petit garçon avec promesse de faire publier.—**Abonnée.—Sorel.**—Ayant obtenue deux faveurs je vous envoie 25 cts pour les Stations du Rosaire. Grand remerciement à cette grande Sainte, Notre-Dame du T. S. Rosaire intercédez pour moi.—**B. D.—Lachine.**—J'envoie un bon de poste la somme de 50 cts à N.-D. du T. S. Rosaire pour faveur obtenue. **Dame N. G.—Grand Mère.**—Je dois mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour le soulagement d'un mal de yeux que mon papa souffrait beaucoup, j'ai promis 50 cts pour messe et je l'envoie.—Une abonné.—**St-Romuald.**—Ci-inclus \$4.50 pour une neuvaine de basses messes avec promesse de faire publier dans les Annales en l'honneur de N.-D. du Cap pour remercier Jésus-Hostie pour avoir obtenu la guérison de ma fille d'une maladie grave et d'une toux chronique par l'usage des roses bénites.—**Abonnée.—St-Barnabé.**—J'ai promis de faire inscrire dans les Annales si j'étais guérie d'un panaris, et je m'en acquitte au jond'hui aussi je recommande ma petite sœur à N.-D. du T. S. Rosaire et à vos prières pour la guérir.—Une abonnée.—**Montréal.**—Vous trouverez ci-inclus la somme de 50c. pour un abonnement d'un an, pour une grâce obtenue, et avec promesse de faire publier dans la revue.—**W. C.—St-Narcisse.**—Voulez-vous avoir la bonté d'inscrire dans les Annales les faveurs obtenues. Mon époux ayant eu bien mal à la main, j'ai promis une neuvaine à N.-D. du Rosaire s'il était guéri en quelque jours. On usa de roses bénites et la guérison se fit aussitôt et d'autres membres de ma famille guérèrent aussi. Off. 25 cts.—**T. St. A.—Minneapolis.**—Je vous envoie la somme de \$1.00 pour deux basses messes applicables aux âmes du purgatoire pour faveur obtenue.—**Dame E. P. D.—Almaville.**—Ci-inclus 25 centins pour stations du Rosaire en reconnaissance d'une faveur obtenue et pour obtenir de nouvelles faveurs pour l'avenir. S'il vous plaît un souvenir dans vos prières.—**Dame Ph. B.—St-Casimir.**—Je vous envoie ci-inclus la somme de \$3.00 en l'honneur de N.-D. du Saint Rosaire en reconnaissance de faveurs obtenues, et implorer de nouvelles faveurs.—**Dame Alf. G.—Scott Jonction.**—Recevez ci-inclus cinquante centins en mandat poste pour mon abonnement aux Annales du St. Rosaire, et je remercie de tout cœur N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue.—**Cap Santé.**—Ci-inclus 25 cts pour N.-D. du Rosaire en reconnaissance d'une guérison obtenue avec promesse de le faire publier dans les Annales.—**Dame J. R.—Pointe du Lac.**—Une jeune fille remerci publiquement N.-D. du Cap d'une faveur obtenue après promesse de faire publier dans les Annales.—**Mlle A. A.—Pointe du Lac.**—Merci à N.-D. du Rosaire pour réussie dans les examens après avoir bien prier et même fait prier pour moi N.-D. du Rosaire.—**V. A.—**Autre faveur encore plus signalée, depuis longtemps je prie la Ste Vierge et mes plus grandes confiances sont en elle, et j'étais à faire une neuvaine pour une faveur que je voulais obtenir sans délai, et le jour de la fête de l'Immaculée Conception, notre curé de paroisse nous fit un sermon qui m'impressionnait si vivement que je priaït plus fort que jamais la Ste Vierge, et lui promettant de faire inscrire dans ses Annales si elle m'obtenait ce que je lui demandais, et aujourd'hui je m'acquitte très joyeusement de ma promesse et demande de m'aider à remercier cette bonne mère que l'on invoque jamais en vain.—**Mlle A. A.—Les Escoumains.**—Veuillez publier mes remerciements pour guérison de cerveau paralysé.—**Grondines.**—Je viens remercier N.-D. du Rosaire, en attendant mon pèlerinage de l'année prochaine, d'avoir écouté ma prière et celle

de mes enfants et guéri d'une maladie très grave.—**Dame A. P.—St-Jean.**—Veuillez publier mes remerciements pour l'heureux retour de mes enfants que je croyais perdus.—**Abonnée.—Drummondville.**—Bien malade l'été dernier j'ai invoqué N.-D. du Rosaire et j'ai été guérie comme par enchantement. Off. d'abonnement.—**Delle A. B.—Deschailions.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour grâces obtenues et demande d'une autre grande faveur. Off. 25 cts.—**Abonnée.—Windsor Locks.**—Ci-inclus \$3.00 pour messes en reconnaissance de la guérison de ma mère si bien guérie que les médecins eux-mêmes en sont tout étonnés.—**R. L.—St-Wenceslas.**—Ci-inclus une piastre pour deux messes d'actions de grâce en l'honneur de N.-D. du St-Rosaire pour une grâce obtenue.—**Abonnée.—Rivière du Loup.**—Vous trouverez ci-inclus cinquante centins pour grâce obtenue.—**Aston Station.**—Mille remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue, ci-inclus 50 cts pour messe.—**Un abonné.—Somersworth.**—Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire pour grâce obtenue avec promesse de le faire inscrire dans les Annales. Off. \$1.00 pour deux basses messes.—**Lowell.**—Vous trouverez aussi sous ce pli (\$1.00) une piastre pour deux nouveaux abonnés aux Annales de cette bonne Mère du Rosaire. Il y en a une qui avait promis de s'abonner si elle obtenait une grande faveur spirituelle et aujourd'hui, après avoir été exaucée elle vient accomplir sa promesse.—**Dame E. M.**—Veuillez insérer dans vos Annales pour l'autre abonnée une grande faveur temporelle après promesse de publication et d'abonnement.—**A. M.—Gentilly.**—Mon mari avait attrapé un coup à une épaule que ni les docteurs ni les ramancheurs lui faisaient du bien. Je promis de faire brûler un cierge et de le faire recommander dans les Annales si la bonne Sainte Vierge le guérissait et il a été guéri tout de suite; aussi mon petit garçon eût une fronde à un bras, je fis une neuvaine et je promis de faire brûler un cierge à l'autel de la Sainte Vierge s'il elle le guérissait et il fut guéri. Aujourd'hui je m'acquitte et je remercie cette bonne mère du ciel.—**Abonnée.—Forge Village.**—Je vous envoie trois piastres pour une grand-messe en actions de grâce pour une faveur obtenue et je me recommande à vos prières pour que la Ste Vierge continue à nous accorder ses grâces. Gloire, amour, reconnaissance à notre bonne Mère du Cap.—**Nashua.**—Veuillez s'il vous plaît remercier N.-D. du T. S. Rosaire et St-Antoine de Padoue pour faveur obtenue et en même temps demander la santé à une de mes petites filles, ayant promis de vous envoyer \$5.00 piastres et de publier dans vos Annales.—**Un abonné.—Montmagny.**—Je me suis tournée vers la Ste Vierge lui demandant instamment de me guérir. Je n'ai pas espéré en vain, car après une neuvaine pendant laquelle je me suis servie de feuilles de roses bénites, je suis parfaitement guérie, toute douleur a cessé. Toute ma reconnaissance à notre bonne Mère du Ciel.—**Enfant de Marie.—St-Pascal.**—Off. 25 cts pour guérison et faveur obtenue.—**D. A.—Québec.**—Veuillez insérer la guérison par les roses bénites, d'un petit garçon qui avait mal aux yeux.—**Dame E. T.—St-Johnsbury.**—Reconnaissance à N.-D. du St-Rosaire pour guérison obtenue après promesse de publier dans vos Annales.—**Abonnée.—St-Johnsbury.**—Je me suis abonné aux Annales et je vous adresse \$1.00 en reconnaissance d'avoir obtenu ce que j'ai demandé.—**Mrs A. G.—Berthierville.**—Ci-inclus messe privilégiée en l'honneur de N.-D. du Cap pour la paix rendue dans la famille.—**Trois-Rivières.**—Je désire entretenir deux lampes pour un an en reconnaissance de ce que mon mari a trouvé de l'ouvrage.—**Shawinigan Falls.**—S. V. P. d'inscrire dans les Annales mes sincères remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour une grande faveur obtenue après promesse de faire publier et une neuvaine. Aussi 40 cts pour faire brûler une lampe à la Vierge du Cap. Je lui demande de me continuer sa protection.—**Ste Geneviève de Batiscan.**—J'envoie cette abon-

nement en reconnaissance de faveurs obtenues et je demande les grâces spirituelles et temporelles et le retour à la santé.—**Dame G. G.—Manchester.**—Ci-inclus honoraire de grand-messe pour faveur obtenue et pour en demander une autre.—**Delle J. D.—Grand-Mère.**—Mon garçon ayant souffert pendant 15 jours, le médecin le condamna comme atteint de méningite : je me suis alors adressé à N.-D. du Rosaire, avec messe, neuvaïne de chapelet et fait brûler un cierge, et prière de publier : mon enfant s'endort pendant 4 jours et 4 nuits et se réveille bien, excepté un mal d'oreille que la Ste Vierge guérira sans doute.—**Dame E. Ch.—Cobalt.**—Je vous adresse \$2.00 pour 4 messes en reconnaissance de m'avoir obtenu la grâce que j'ai demandée.—**E. R.—L'Assomption.**—Ci-inclus la petite somme de 25 centins pour cinq lampons devant l'image de N.-D. du Saint Rosaire pour faveur obtenue.—**Trois-Rivières.**—Ci-inclu une piastre pour abonnement aux messes perpétuelles les deux âmes du purgatoire les plus abandonnées en reconnaissance d'une faveur obtenue avec promesse de la faire publier dans vos Annales.—**Delle M. T.—**Veillez s'il vous plaît me recommander aux prières dans vos Annales et me favoriser de la protection des vôtres.—Je remercie beaucoup la T. S. Vierge de nous avoir préservés d'une tempête après avoir promis de faire inscrire dans les Annales et aussi la guérison d'un mal d'oreilles. Off. 5 cts. à saint Expédit en reconnaissance d'une grâce obtenue.—**Grand-Mère.**—Mille remerciements pour faveurs obtenues par l'intercession de N.-D. du Rosaire, trois familles demandent la paix dans le ménage et se mettent sous la protection de la Ste Vierge.—**Abonné.—Clairemont.**—Ci-inclus vous trouverez 50 cts pour mon abonnement aux Annales et Aussi une petite offrande à N.-D. du Rosaire en reconnaissance pour une faveur obtenue. Je m'étais fait mal au poignet et craignais beaucoup que cette accident m'empêcherait de travailler pendant trop longtemps, mais heureusement, après ma promesse à N.-D. du Rosaire le mal disparut assez rapidement, et il ne me reste plus qu'à remercier cette bonne Mère. S'il vous plaît de publier cette faveur.—**Votre abonnée reconnaissance.**—**St-Gilbert.**—Remerciements à N.-D. du Rosaire pour faveur obtenue. Off. 25 cts en bon de poste.—**Dame L. P.—St-Pierre les Becquets.**—Veillez s'il vous plaît inscrire dans vos chères Annales que j'ai été guérie d'une maladie qui donnait de vives inquiétudes à toute ma famille lorsqu'après avoir reçu tous mes derniers sacrements, on promet que si N.-D. du T. S. Rosaire me guérissait que l'on enverrait 50 cts pour une messe, et que l'on s'abonnerait aux Annales ; avec promesse de publication. Merci ô ma bonne Mère.—**A. L.—Batiscan.**—Je remercie Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue, après promesse de faire un don à son-sanctuaire. Je demande mille pardons à ma bonne Mère pour avoir différé d'accomplir ma promesse et lui demande de me continuer sa protection en m'accordant la santé pour élever ma famille.—Off. \$1.00.—**Une abonnée.—Warwick.**—Mille remerciements à N.-D. du T. S. Rosaire pour guérison obtenue, avec promesse de faire publier dans les Annales. Off. 25 cts. **Delle M. A. C.—Mont Carmel.**—Grande reconnaissance à N.-D. du T. S. Rosaire et la bonne Ste Anne, pour guérison obtenue d'une maladie très grave après promesse de faire inscrire dans les Annales et faire un pèlerinage au plus tôt possible et une off. de 25 cts pour les quinze lampes au sanctuaire pendant une heure.—**Delle A. V.—Manchester.**—Je vous envoie une piastre que j'ai promis à N.-D. du Cap et de la faire publier dans vos Annales pour le soulagement d'un mal de jambe qui me fait beaucoup souffrir.—**Delle M. D.—Asbestos.**—Veillez s'ils vous plaît inscrire dans les Annales mille remerciements à N.-D. du St Rosaire pour grâce obtenues.—**Une abonnée.—Louiseville.**—Révérend Père je vous envoie un abonnement aux Annales du Rosaire que j'avais promis si j'étais exaucée. Je vous demande de prier pour moi et mes enfants.—

Dame N. V.—**Fort Kent Mills.**—Atteinte d'une maladie bien dangereuse et condamnée du médecin et du curé je me suis adressé à celle qu'on invoque jamais en vain je suis revenu à la vie pour élever mon petit enfant dans la crainte du Seigneur. Amour, reconnaissance et mille remerciements à N.-D. du T. S. Roseire.—**Dame O. S.—New-Hall.** Je viens avec joie m'acquitter de ma promesse et remercier la Reine du T. S. Rosaire d'une grâce obtenue en promettant une basse messe et une pour un M. F.—**Dame U. D.—Montréal.**—C'est avec les sentiments de la plus vive reconnaissance que je viens m'abonner et faire publier dans les Annales d'avoir obtenu une grande grâce.—**Dame A. D.—St-Louis.**—Voulez-vous publier une grande grâce après promesse de le faire imprimer dans les Annales, après une fervente neuvaine je fus exaucée. Off. 25 cts.—**Dame M. L.—Strathcona.**—Je vous adresse \$1.00 pour l'abonnement et aussi \$1.50 pour faveur obtenue.—**E. M. St-Louis de France.**—Veuillez inscrire ma guérison dans vos belles Annales, avec mes remerciements à N.-D. du Rosaire.—**Anse St-Jean.**—Veuillez remercier N.-D. du Rosaire de m'avoir bien protégée dans mes affaires spirituelles et corporelles. Off. \$1.00, et un nouvel abonnement.—**Dame D. P.—Central Falls.**—Prière de publier une grâce obtenue par l'intercession de St-Benoit après promesse de publier.—**Dame J. E. L.**

Montréal.—Veuillez mon Père inscrire dans vos annales la guérison d'un mal de tête dont je souffrais beaucoup je me suis recommandée à N.-D. du St-Rosaire que si elle me guérissait sans médecin que je lui paierais une messe 50c. Mille remerciements à notre bonne Mère promesse de publier.—**Dame K. B.—Montreal.**—Je viens remercier la Ste-Vierge St-Joseph St-Esprit par Jésus Hostie pour un très grand soulagement dont je souffrais depuis quatre mois du Rhumatisme inflammatoire et j'ai promis une messe avec promesse de le publier dans les annales car je demande à toutes les personnes qui liront un *Ave Maria*.—**Abonné.—St-Barnabé.**—Notre jument étant malade j'ai promis à N.-D. du T. St-Rosaire si elle mangeait avant le soir je le ferais inscrire dans les annales grâces obtenue aussitôt après elle s'est mise à manger comme si'elle n'avais pas été malade.—**A. M.—Montréal.**—Vous trouverez une autre piastre dans cette lettre pour un mal de tête dont je souffrais terriblement j'ai promis à N.-D. du St-Rosaire que si elle me guérissait je lui paierai une messe 50c. et je me mettrai dans les annales du Rosaire avec promesse de le mettre dans les annales mille remerciements.—**Dame P. G.—Rivière du Loup.**—J'ai promis à la Ste-Vierge que si elle m'obtenait la grâce que je lui demandais, je ferais chanter une grand'messe dans son Sanctuaire, en l'honneur de la Ste-Face de son fils, et j'ai été exaucée, je viens accomplir ma promesse, mes remerciements à N.-D. du St-Rosaire.—**Dame J. T.—Westfold.**—Inclus 25c. pour grâce obtenue de N.-D. du S-Rosaire pour remerciement.—**St-Tite.**—Reservez ci-inclus 25c. comme don au groupe du Rosaire pour faveur obtenue.—**Une enfant de Marie.—Champlain.**—Je vous envoie \$1.00 pour deux basses messe, pour faveurs obtenues s.v.p. de l'annoncer dans les annales du St-Rosaire.—**Dame J. A. G. C.—St-Alexis des Monts.**—Je vous adresse ces quelques mots et je vous envoie \$1.00 pour les Stations de la Ste-Vierge pour la remercier de m'avoir obtenu la santé Mon garçon vous envoie 25c. en reconnaissance à la Ste-Vierge ainsi que le reste de la famille remercie N.-D. du Rosaire.—**Dame T. L.—Manchester**—Ci-inclus \$3.00 pour grand'messe en action de grâces à N.-D. du P. S. et 10c. pour lampes en reconnaissance.—**O.P.—Ste-Anne de la Parade.**—Ayant reçu les derniers sacrements à la seule extraction de dents je me suis recommandée à N.-D. du Rosaire qui m'a assisté à ma dernière opération, en m'inspirant de ne rien craindre.—**Cécile R.—Trois-Rivières.**—Je vous envoie \$6.00 pour abonnement et offrande à la Ste-Vierge en reconnaissance de ce qu'elle nous a accordé et pour lui demander, pour l'année, pour moi et ma famille l'aide nécessaire tant spirituel que temporel.—**G.L.S.**

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	42	Malades.....	209
Vocations.....	50	Bonne mort.....	221
Familles.....	58	Conversions.....	101
Pères et mères de familles.....	216	Grâces temporelles.....	405
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	325
Jeunes gens.....	89	Emplois.....	80
Jeunes personnes.....	231	Heureux mariages.....	18
Institutrices et écoles.....	68	Succès dans entreprises.....	128
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	118
Premières communions.....	60	Intentions particulières.....	620
Infirmes.....	121	Ivrognes et blasphémateurs.....	300

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour es intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	93
Conversions.....	112
Succès dans les examens.....	43
Réussite dans les affaires difficiles.....	29
Heureuse délivrance.....	24
Faveurs obtenues.....	362

Nécrologie

Mr Théophile Lanouette, Ste-Anne de la Pérade. — Dame Lactance Cauchon, (zélatrice), Somersworth. — Mr Joseph Desjardins, Somersworth. — Dame Alfred Rivard, St-Robert. — Dame Fulgence Préfontaine, Durham-Sud. — Dame Joseph Gravel, Québec. — Dame Zacharie Gagné, Maria. — Delle Regina Gagné, Maria. — Delle Maria Gagné, Maria. — Dme Félicité Savoie, Nouvelle. — Dame Vve Cyrille Cloutier, Gentilly. — Mr J. Melville Bernard, Cap Santé. — Dame Charles Leclair, Schaffer. — Mr Narcisse Dupont, St-Sévère. — Mr Louis Grondin, Normandin. — Dame Célestine Francœur, Kamouraska. — Dame Norbert Therrien, Ste Annes des Plaines. — Mr Pierre Renaud, Ste Anne des Plaines. — Mr Melville Bernard Cap Santé. — Rev Mr Geo. P. Côté, Ste Croix. — Dame Vve Bruno St Onge, Mont-Carmel. — Dame Olivier Savoie, Victoriaville. — M. François Leblanc, Ste Monique. — Dame Joseph Perreault, Plessiseville. — Dame Alvina Rheault, Bécancourt. — Dame Vve Edouard Fortin, St-Jean Port-Joli. — Dame Féli Cousineau, Hull. — Delle Thérèse Côté, La Baie.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.

TABLE DES MATIERES

17ème ANNEE—6ème VOL. DE LA NOUVELLE SERIE.

Mai 1907 à Avril 1908

LIVRAISON DE MAI.

Chronique du Sanctuaire.....	4
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes.....	9
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	14
La première communion de l'enfant abandonné.....	16
Notre Prime.....	18
A l'Auguste Reine du Saint Rosaire.....	19
Les Anges du Cimetière.....	20
La lettre à deux sous.....	22
Les deux Echelles.....	23
Jeanne Leber.....	24
Livres et Revues.....	30
Aux membres de la Confrérie du Rosaire.....	31
Nouvelles primes aux nouveaux abonnés.....	32
Prières et Actions de grâces.....	33
Faveurs obtenues, nécrologie.....	40

LIVRAISON DE JUIN.

Chronique du Sanctuaire.....	41
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes.....	48
Le Myosotis.....	53
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	54
Catherine de St-Augustin.....	57
L'Immaculée et le Sacré-Cœur.....	62
Conversion et mort d'un Rabbin.....	66
Un petit cierge à Marie.....	70
Prières et actions de grâces.....	72
Nouvelles primes aux nouveaux abonnés.....	79
Faveurs obtenues, nécrologies.....	80

LIVRAISON DE JUILLET.

Chronique du Sanctuaire.....	81
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes.....	92
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	96
Saint Vincent de Paul.....	100

La Sœur Morin.....	104
Les dix francs du Soldat	110
Souvenance ! Espérance !.....	111
Prières et actions de grâces	112
Nouvelles primes aux nouveaux abonnés.....	119
Faveurs obtenues, nécrologie	120

LIVRAISON D'AOUT.

Chronique du Sanctuaire.....	121
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	133
La vie est un voyage (poésie)	137
La Sainte-Vierge et St-Egwin.....	138
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	141
Mgr de Lauberivière.....	143
St-Alexandre.....	149
Livres et Revues.....	151
Prières et actions de grâces	153
Faveurs obtenues, nécrologie.....	160

LIVRAISON DE SEPTEMBRE.

Chronique du Sanctuaire.....	161
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	175
L'Enfant Prodigue.....	180
Souscriptions aux Stations du Rosaire	182
Le Jongleur (poésie)	184
La Mère Marie de St-Joseph	189
Prières et actions de grâces	193
Faveurs obtenues, nécrologie	200

LIVRAISON D'OCTOBRE.

Chronique du Sanctuaire	201
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	209
Après avoir dit le chapelet	212
Souscriptions aux Stations du Rosaire	213
Le chapelet de Paul	215
Barbe de Boulogne	220
La prière de l'aïeule.....	225
La bénédiction paternelle et maternelle	227
Le culte de Marie chez le petit enfant.....	228
Nouvelle indulgence plénière aux associés du St-Rosaire.....	232
Prières et actions de grâces	233
Faveurs obtenues, nécrologie	240

LIVRAISON DE NOVEMBRE.

Chronique du Sanctuaire	241
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	254

Souscriptions aux Stations du Rosaire	259
Requiem.....	262
A la baie d'Hudson.....	266
Livres et Revues	272
Prières et actions de grâces	273
Faveurs obtenues, nécrologie	280

LIVRAISON DE DECEMBRE.

Chronique du Sanctuaire.....	281
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes..	287
Apôtre (poésie).....	291
Souscriptions aux Stations du Rosaire	293
Le Père Sébastien Rasles.....	296
L'arbre de Noël	301
L'Enfant de cœur Breton.....	302
Les petits cadeaux des Annales	307
St-François Xavier	309
L'arbre de Noël des oiseaux	311
Prières et actions de grâces.....	313
Faveurs obtenues, nécrologie.....	320

LIVRAISON DE JANVIER.

Chronique du Sanctuaire.....	322
Jésus au Berceau (poésie).....	329
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes.....	330
Le Vieux Louis d'Or.....	334
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	337
Le Père Noël Chabanel	338
Le Premier Missel (conte du Jour de l'An).....	344
L'Enfance de Jésus.....	346
Saint Paul et Saint Antoine.....	348
La fête des Rois	351
Les trois matelots	352
Prières et actions de grâces.....	353
Faveurs obtenues, nécrologie	360

LIVRAISON DE FEVRIER.

Extrait d'une lettre circulaire de S. G. Mgr F. X. Cloutier...	361
Chronique du Sanctuaire	362
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des hommes.....	369
Silence (poésie).....	372
A nos Abonnés aux Etats-Unis	373
Notre-Dame de Lourdes.....	373
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	376
Le quatrième pauvre.....	377

Précis historique.....	385
La Chandeur.....	392
Prières et actions de grâces.....	393
Faveurs obtenues, nécrologie.....	400
<i>LIVRAISON DE MARS.</i>	
Le T. R. P. Auguste Lavillardière, O.M.I.....	401
Chronique du Sanctuaire.....	402
Le Cordon de Saint-Joseph.....	407
La Vierge Marie, Mère de Dieu et Mère des Hommes.....	409.
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	413.
La Tour Antonia.....	415
Le Père Antoine Daniel.....	418.
Confiance en Saint-Joseph.....	425
La mère de Gounod.....	426.
Livres et Revues.....	428.
L' " Action Sociale ".....	431
La mère de l'enfant prodigue.....	432
Prières et actions de grâces.....	433
Faveurs obtenues, nécrologie.....	440
<i>LIVRAISON D'AVRIL.</i>	
Chronique du Sanctuaire.....	441
La Vierge Marie, Mère de Dieu et mère des hommes.....	445
Pour lire en la Semaine Sainte.....	450
Souscriptions aux Stations du Rosaire.....	451
Le chapelet du franc-maçon.....	453
Charles Garnier, jésuite.....	457
Jésus l'ayant remarqué, l'aima.....	462
Ce qu'il y a de plus grand au monde.....	463
Les crimes inconnus.....	465
Avril (poésie).....	468
Prières et actions de grâces.....	469
Faveurs obtenues, nécrologies.....	476

